

ÉNORME

**1 MILLION LE 14 JUIN À PARIS
POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL,
NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE.**



Grand succès de la manifestation parisienne avec plus de 5 300 manifestants du Département

1.300.000 manifestants dans tout le pays, plus de 4 heures avant que les derniers manifestants parisiens quittent la place d'Italie, des délégations de syndicats européens présentes en nombre, arrêt total de la production dans certaines entreprises, des sites d'ordures ménagères bloqués, des centaines de milliers de votations pour le retrait du projet de loi recueillies à ce jour... Qui a parlé d'essoufflement ?

Ce sont des centaines de milliers de salarié-e-s, privé-e-s d'emplois, retraité-e-s et étudiant-e-s qui, depuis trois mois, luttent pour exiger le retrait du projet de loi travail et pour l'ouverture de véritables négociations pour gagner des droits nouveaux.

Après les pétitions, les manifestations, les grèves (pour certaines reconductibles) et les occupations de lieux de travail, le rejet de cette loi demeure profondément ancré chez les salariés.

Depuis plusieurs jours, le gouvernement affirmait que cette mobilisation n'avait plus lieu d'être, et prétendait que, d'ailleurs, le mouvement s'essouffait.

Malgré les pressions, malgré les menaces et les provocations, la détermination et l'acharnement des travailleurs qui ne veulent rien lâcher se sont exprimés une nouvelle fois, avec force, lors de cette journée du 14 juin.

Face à cette détermination, et constatant l'impasse dans laquelle il s'est plongé en refusant de se plier aux revendications de la majorité, le gouvernement a choisi de s'engager dans une spirale dangereuse.

Ce gouvernement, qui a décrété l'état d'urgence, qui a eu recours à plusieurs reprises aux mécanismes les plus antidémocratiques de la Ve République pour imposer sa politique contre ses propres partisans avec l'article 49.3, joue aujourd'hui de la provocation pour interdire les manifestations. (voir la déclaration de la CGT).

Ce gouvernement, soutenu par le seul Laurent Berger, dirigeant de la CFDT, est rejeté, isolé, aux abois !

les 23 et 28 juin prochains, par notre mobilisation, nous pouvons le faire reculer !

Le dossier de la semaine !

Les médias et le gouvernement tentent de manipuler l'opinion en ne parlant que des violences et en menaçant d'interdire les manifestations. C'est un cran de plus dans la provocation. (cf communiqué CGT d'hier et de l'intersyndicale nationale) Aujourd'hui, l'objectif reste de continuer à ancrer la mobilisation, tant dans les entreprises du privé que dans le secteur public. Nous restons déterminés sur le retrait. Le prochain tract intersyndical départemental sera finalisé à l'occasion de l'intersyndicale de ce vendredi soir.

Les actions de la semaine prochaine. Nous attendons les initiatives sur le reste du département :

Votation sur les zones industrielles, dans les secteurs où il y a peu de mobilisation. Les syndicats, parfois en intersyndicale, organisent la votation dans les entreprises et les services où ils sont présents. Du matériel est disponible (tract + bulletin de vote dans le garage de la maison CGT)

ROUEN :

☞ **Lundi 20 juin** : A l'initiative des territoriaux de Canteleu, RDV à 17h45 devant l'Hôtel de Ville de Canteleu, pour débattre de la loi travail avec la maire socialiste qui refuse le débat.

☞ **Mardi 21 juin** : RDV à 18h sur le parvis du Théâtre des Arts : distributions de tracts et espace(s) de votation pendant la fête de la musique.

☞ **Mercredi 22 juin** : Distribution massive de tracts, sans blocage, sur la zone de Rouen de 7h à 8h30 sur 3 points :

- Rd Point des vaches
- Rd Point de la motte (arrivée de la Sud III)
- Gare Rive Droite

☞ **Jeudi 23 et Mardi 28** : MANIFESTATION À ROUEN 10H30 COURS CLEMENCEAU

LE HAVRE

☞ **Lundi 20 juin** à 14 H à Franklin : Assemblée Générale des syndicats et des militants avec les Unions locales d'Harfleur, Lillebonne et de Fécamp, pour décider des actions à mener le 23 juin.

DIEPPE :

☞ **Jeudi 23** : MANIFESTATION À 10H30 DEVANT LA GARE

Communiqué commun intersyndical CGT – FO – FSU – Solidaires – UNEF – FIDL – UNL

Le gouvernement pratique le dialogue de sourd !

Massive, dynamique, combattive, revendicative, la manifestation nationale unitaire d'hier à Paris et en province est une grande réussite. Elle illustre la détermination sans faille des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des jeunes et des retraité-e-s à gagner le retrait du projet de loi Travail et à obtenir de nouveaux droits.

Les organisations dénoncent une nouvelle fois les violences qui ont émaillé les abords de la manifestation. Leur service d'ordre a joué son rôle en assurant le bon déroulement du cortège syndical.

Les organisations demandent au gouvernement de garantir les bonnes conditions d'exercice du droit de manifester. Il est de sa responsabilité d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre. Le Premier ministre assimile les manifestants à ceux qu'il qualifie de casseurs et rejette sa propre responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore.

Il veut interdire les manifestations ! Comme si en muselant la contestation, il réglait le problème ! C'est inadmissible !

Le gouvernement refuse d'entendre ! Il cherche à détourner l'opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi. Les organisations quant à elles restent centrées sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail. Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salariés.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l'expression

de millions de salarié-e-s, de privé-e-s d'emplois, de jeunes et de retraité-e-s ?

Comment peut-il refuser le dialogue que demandent les organisations depuis des mois ?

Le Président de la République reste silencieux après le courrier des organisations syndicales du 20 mai. Restera-t-il de marbre devant les milliers de votations que lui remettront les organisations le 28 juin prochain ?

D'ores et déjà des dizaines de milliers de votation pour le retrait du projet de loi sont recueillies. Les organisations appellent les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les jeunes, et les retraité-e-s à voter massivement.

Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieu de travail... le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l'opinion publique.

Les organisations appellent à poursuivre les actions revendicatives sous les formes décidées localement et à participer massivement aux journées de mobilisation nationales les 23 et 28 Juin prochains :

- Le 23 juin, pendant l'examen au Sénat (grèves, interpellations des parlementaires, rassemblements, manifestations, conférences de presse ...) ;

- le 28 juin prochain, date prévue du vote du Sénat, pour remettre la votation citoyenne auprès des préfetures et à la Présidence de la République pour la région parisienne et en organisant des grèves et des manifestations.

Elles se retrouveront le 24 juin prochain.

Les Lilas, le 15 juin 2016

Communiqué de presse suite aux propos inacceptables du Premier Ministre Manuel Valls

Le Premier Ministre vient d'accuser la CGT d'être responsable des violences intervenues en marge de la manifestation nationale du 14 juin, à Paris, contre le projet de loi travail.

La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que cette mobilisation, comme les précédentes, n'a pas été organisée par la CGT mais par 7 organisations syndicales de salariés et de jeunesse qui, depuis 4 mois, dans l'unité, demandent le retrait de ce texte régressif.

Quelle est la réalité des faits ? C'est en marge du cortège de cette manifestation, déposée par les organisations et validée par la Préfecture de police de Paris, que des bandes de casseurs se sont à nouveau livrées à des exactions que la CGT a d'ailleurs condamnées officiellement, une fois de plus, dans son communiqué national.

Le Premier Ministre ne peut ignorer qu'il incombe aux pouvoirs publics, dont il a la première responsabilité, d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

La CGT souligne le sang-froid et la maîtrise des militants de son service d'ordre qui, sans faillir, ont pris les dispositions nécessaires afin de garantir la sécurité des participants à cette manifestation massive.

En conscience et prenant en compte les informations données par les services de la Préfecture, les organisations syndicales ont fait le choix de ne pas aller jusqu'au bout du parcours prévu, malgré la frustration légitime des participants, pour ne pas les exposer davantage à la violence et aux incidents générés par des éléments extérieurs. Face à cette contrainte, une fois encore, l'ensemble des services d'ordre des organisations a su créer et mettre en œuvre les conditions pour que les participants, venus de toute la France, puissent rejoindre leurs moyens de transport.

La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que, comme il n'est pas de la responsabilité des supporters d'assurer la sécurité dans et autour des stades de l'euro de football, de la même façon il n'est pas de la responsabilité des manifestants d'assurer la sécurité dans et autour d'une manifestation autorisée par la Préfecture de police.

Menacer d'interdire les manifestations est le signe d'un gouvernement aux abois.



Plutôt que de faire l'inventaire tendancieux d'éléments à charge contre la CGT, Manuel Valls ferait bien mieux d'entendre la majorité des salariés, des jeunes et plus largement des citoyens qui rejettent ce projet de dumping social et de destruction de notre modèle de société.

Montreuil, le 15 juin 2016

Dernière minute

A l'heure où ces lignes sont écrites, le Parisien et le Monde rendent compte de l'entretien entre la ministre El komry et Philippe Martinez. Pour le secrétaire général de la CGT, il n'y a aucun changement sur le fond. Mettant en avant six articles du texte, comme la hiérarchie des normes, le référendum d'entreprise, la définition des licenciements économiques, la médecine du travail, le leader de la CGT a souligné qu'il fallait « réécrire ou retirer » ces textes.

« Ces désaccords sont confirmés aujourd'hui », a-t-il ajouté, en affirmant que « c'est le gouvernement qui gouverne et c'est lui qui a la main. On n'a pas écrit d'amendements, on a fait des propositions ». La centrale a confirmé ses prochaines journées d'action, les 23 et 28 juin, tout en réitérant sa demande de suspension du débat parlementaire à laquelle la ministre du travail a déjà opposé une fin de non-recevoir.

Le leader syndical a déploré l'absence de réponse de François Hollande à la demande d'entretien des sept organisations engagées dans la contestation. Ces dernières souhaitent, par ailleurs, signifier leur détermination face au gouvernement en remettant la votation citoyenne qu'ils ont organisée à la présidence de la république avant la fin du mois de juin.

Conférence de la CSD !

Convoquée statutairement, suite au 11^{ème} congrès de la Fédération des Services publics, la conférence départementale de la Coordination Syndicale Départementale de Seine-Maritime s'est déroulée ce mercredi 15 juin à Canteleu.

75 délégués représentant 26 syndicats de territoriaux ont participé à cette journée de travail. Pascal Morel, notre Secrétaire Général et François Livartovsky de la fédération des Services Publics participaient aux travaux.

Au lendemain de l'importante manifestation contre la loi travail, à laquelle de nombreux territoriaux se sont mobilisés ces dernières semaines, le ton était au revendicatif et les nombreuses interventions, ainsi que les expériences de terrain y faisaient échos.

Pour Philippe Guilbert, qui introduisait les débats, la présence de



nombreux délégués donnait le ton d'une CSD en bonne santé, sans toutefois minorer les difficultés de coordination et le manque de communication.

Il insista aussi, sur le rôle des collectifs et des actions à mener localement. A l'issue des travaux, la CSD a reconduit Philippe Guilbert et Georges Haffray coordinateurs. Christine Devis gardant la trésorerie.



définir les grandes lignes de son action.

Dans les prochaines semaines, la CSD se réunira pour élire son bureau et

Sont élus au collectif d'animation :

Botte François Tx le Rouen
Boulier Christine Tx C. Départemental
Bouquet Sophie Tx Malaunay
Bourdel Arnaud Tx le Havre
Ceib Dalila Tx Saint Pierre les Elbeuf
Charbonnier Christian Tx de Bolbec
Daurat Guy Tx de Lillebonne
Devis Christine Tx de saint Léger du Bourd Denis
Godfroy Stéphane Tx C. Régional
Guerin Jacky Tx de Dieppe
Guilbert Philippe Tx de Bolbec
Hache Hervé Tx Alcéane
Haffray Georges Tx Harfleur
Hervé Vincent Tx de Grand-Couronne
Houssaye Laurent Tx de Fécamp
Lavoine Patricia Tx le Tréport

Lebris Karine Tx C. Départemental
Lemaire Natacha Tx Saint Léger du Bourg Denis
Lesaux Yvan Tx de Grand-Couronne
Martor Dominique Tx C. Régional
Obligis Fatma Tx Caudebec les Elbeuf
Pasquier Gaël Tx le Havre
Redjal Peggy Tx Saint Pierre les Elbeuf
Ruis David Tx de Grand-Couronne
Thafournel Nathalie Tx de Gainneville
Robillard Evelyne Tx de Gainneville
Verdier Séverine Tx C. Départemental
Zwick Cyrille Tx de Lillebonne

N'ont pas été élues :

Bucquet Katia Tx de Montville
Puau Josiane Tx de Fécamp

Au sommaire du prochain Info Luttés 76, un portrait d'Eric Pancoup récemment élu secrétaire général de l'USTM 76. L'Info Luttés reviendra également sur les dernières luttes qui ont fait l'actualité en Seine-Maritime, notamment celle du personnel des cantines de Rouen.

N'hésitez pas à envoyer vos photos et articles à infoluttés76@orange.fr

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE :

Nous renouvelons l'appel à tous les syndicats pour aider les camarades en grève reconductible.

Vous pouvez verser à l'UD CGT 76. Nous insistons : Ne tardez pas, c'est maintenant qu'il faut tenir. Nous publierons les soutiens arrivés à l'UD ou au Havre (comité de soutien CGT).

DÉCLARATION DE LA CGT ET DU PERSONNEL DU COLLÈGE BRANLY (Grand Quevilly, le 10 juin 2016)

Trois enseignants mobilisés attaqués en justice !

La victoire était trop belle !

Victorieux, après plusieurs mois de lutte pour avoir condamné les dérives d'un management agressif, voilà que la justice convoque trois militants suite à une plainte pour diffamation !

Le 3 juin, deux jours après l'annonce du Rectorat qu'un nouveau pilotage du collège Branly serait mis en place à la rentrée 2016, trois enseignants mobilisés ont appris par des huissiers qu'ils étaient convoqués au tribunal correctionnel de Rouen le 1er juillet. Madame Hervieu, ancienne principale du collège, a porté plainte contre ces trois enseignants pour diffamation.

Nos trois collègues risquent d'être condamnés par le tribunal correctionnel à des amendes importantes, sans parler des frais de justice.

Nos trois collègues qui ont, tout comme nous, subi le management agressif de la direction pendant des mois, risquent donc d'être sanctionnés au niveau pénal, alors que le management agressif qui a généré une grande souffrance au travail au collège Branly ne le sera pas.

Nous dénonçons ces méthodes et cette situation invraisemblable et nous allons défendre nos trois collègues collectivement et publiquement avec l'aide de nos nombreux soutiens.

Pour pouvoir soutenir nos trois collègues financièrement, la caisse de solidarité en ligne, créée pour soutenir notre grève reconductible de 3 semaines, restera en place. Cette caisse de solidarité est accessible par notre page facebook Branly en



lutte.

Pendant six mois de mobilisation, nous n'avons rien lâché et nous avons obtenu satisfaction sur notre revendication grâce à notre lutte collective et solidaire.

Nous sommes déterminés à ne rien lâcher face à cette tentative de criminalisation de nos trois collègues et nous demandons au procureur la non-poursuite de cette plainte.

D'ores et déjà une grève de solidarité est programmée au collège Branly le 1er juillet, avec une action médiatique le 1er juillet à 12h devant le palais de justice (on est convoqués à 13h15).

Non à la criminalisation des enseignants mobilisés !

Tous solidaire, tous mobilisés
contre la repression syndicale :
VENDREDI 1ER JUILLET À 12H
rendez-vous devant le palais de justice
(les enseignants sont convoqués à 13h15)